

« D1A » Championnat de France « D1A »

➤ **Poids minimum :**

950 kg avec le pilote à bord portant son équipement de course complet et avec les liquides restants au moment où le pesage est effectué

➤ **Volant :** Mécanisme de déverrouillage rapide conforme art. 255.5.7.3.9. Annexe J

➤ **Pots catalytiques :** Homologués et qui doivent fonctionner à tous moments

(Annexe J – Article 279.1.2 - Liste technique FIA N° 8)

• **Une limite de 100 dB/A est imposée à toutes les voitures.**

➤ **Sièges de compétition :** Homologués (8855/1999)

Non modifiés (limite de date, 5 ans après date de fabrication sur étiquette obligatoire)

(Annexe J – Article 279.2.3 - Liste technique FIA N° 12)

➤ **Systèmes d'extinction :**

Systèmes installés obligatoires pour toutes les voitures homologuées à partir du 01/01/99 et pour toutes les D1A

(Annexe J – Article 279.2.13) - Liste technique FIA N° 6 & 16

➤ **Réservoirs de carburant :** D1, D1A : FT3 -

(Limite de date, 5 ans après date de fabrication sur étiquette obligatoire)

(Annexe J – Article 279.2.6) Liste technique FIA N° 1

➤ **Prélèvement de carburant :**

La voiture doit être équipée d'un raccord auto-obturant pour prélever l'essence du moteur.

Raccord approuvé par la FiA (liste n°5) et monté immédiatement en amont des injecteurs.